



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

OBJET : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE
Délibération budgétaire modificative n°1

N° 2021-63

Compte-rendu affiché le : **23 juin 2021**

Date de transmission en Préfecture : **25 juin 2021**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **7 juin 2021**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BERARD**

Secrétaires de séance : **Florence RICHARD et Christelle RIVAT**

Membres présents à la séance : Serge BERARD – Anne-Claire ROUANET – Michèle EYMARD – Sébastien FRANÇOIS – Agnès BERAL – Jean-Philippe GILLET – Anne-Marie MANDRONI – Claude MARCOLET – Valérie GRILLON – Nicolas KELEN – Erwan LE SAUX – Marie DECHESNE – Pierre FRESSYNET – Christine MARCILLIERE – Bruno THUET – Béatrice DHENNIN – Jean-Philippe SANTONI – Florence RICHARD – Anne-Charlotte DANNEEL – Christelle RIVAT – Béatrice VERDIER – Roger REMILLY – Lionel BRUNEL – Sylvie GUINET – Laurence BEUGRAS – Radhouane ZAYANI – Solange VENDITTELLI – Isabelle WEULERSSE – Christiane CONSTANT – Lionel CATRAIN

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Guy BOISSERIN (à Claude MARCOLET) – Philippe BELLEVERGUE (à Nicolas KELEN) – Jessica DIONISIO (à Christine MARCILLIERE)



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

La délibération budgétaire modificative n° 1 du budget principal de la ville s'élève à :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	103 000 €	430 500 €
Recettes	103 000 €	430 500 €

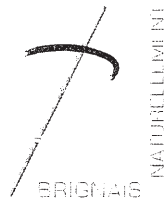
Pour la section de fonctionnement, sont intégrés notamment les éléments suivants :

- En dépenses :
 - L'externalisation du remplacement des agents d'entretien et du nettoyage de nouveaux sites à hauteur de 42 000 €
 - L'ajustement de l'enveloppe d'entretien du parc automobile pour 19 000 €
 - La remise à neuf d'un logement de fonction pour 10 000 €
 - Les dépenses liées au centre de vaccination pour 2 900 €
 - Les frais liés à la manifestation « La Nuit est belle » pour 3 000 €
 - L'ajout d'une séance de musique à destination des élèves de maternelles pour 2 500 € à compter de septembre 2021
 - L'ajustement de la cotisation du Syseg (+5 200 €) pour un total de 60 200 €
 - Le versement d'une subvention complémentaire de 4 700 € au Centre social dans le cadre du projet du « fonds quartiers solidaires » financés par l'Etat en lien avec le dispositif politique de la ville
- En recettes :
 - La hausse de 100 000 € de la fiscalité locale à la suite de la notification des bases fiscales
 - L'ajout de la subvention du CNFPT pour les contrats d'apprentissage à hauteur de 3 000 €

La section de fonctionnement s'équilibre par l'ajustement des dépenses imprévues de -30 600 € soit un total de 119 400 € budgétés.

Pour la section d'investissement, sont intégrés en outre les éléments suivants :

- En dépenses :
 - Les frais d'étude sur l'opération de la « plaine des sports » à hauteur de 56 000 € et l'ajustement de l'enveloppe travaux de la réalisation du préau sportif pour 80 000 € soit 630 000 € au total
 - Les frais de maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'une chaufferie bois sur le secteur de Jean Moulin pour 70 000 €
 - L'extension des terrains de pétanque vers la salle du Garon pour 60 000 €
 - Un complément pour l'opération passage du Couvent à 15 000 €
 - L'ajustement de l'enveloppe consacrée à la publication des marchés publics pour 12 000 €



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

- Le remplacement des paniers de basket sur le terrain situé vers l'école Jacques Cartier pour 7 500 €
- La démolition et mise en place des bâtiments modulaires pour l'opération de restructuration du groupe scolaire Jean Moulin à hauteur de 413 000 €
- En recettes :
 - La cession du local communal place Diot pour 165 000 €

La section d'investissement s'équilibre par un ajustement à la baisse des dépenses imprévues de -300 000 € soit une enveloppe globale de 146 724,24 € et l'ajout d'un emprunt d'équilibre de 255 500 €.

La commission n°1 « Finances, ressources humaines et affaires générales » a vu le dossier le 9 juin 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

Par 27 voix pour et 6 voix contre,

- APPROUVE la délibération budgétaire modificative n°1 du budget principal de la Ville telle que présentée en séance et jointe en annexe

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BERARD

